



COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2016

Rapport de présentation

CADRE RÉGLEMENTAIRE *(Articles L. 1612-12; L2121-14 et L. 2121-21 du G.G.C.T.)*

— — —

Le compte administratif est un document établi en fin d'exercice par l'ordonnateur, qui retrace l'ensemble des opérations financières de la collectivité pour l'année écoulée, y compris celles qui ont été engagées mais non encore réalisées.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre et son approbation intervient au plus tard le 30 juin de l'année suivante (art. L. 1612-12 du C.G.C.T.) .

En approuvant le compte administratif, le conseil municipal atteste que l'ordonnateur a exécuté le budget conformément aux autorisations qui lui avaient été accordées.

Les éléments compris dans ce document doivent s'avérer conformes à ceux présentés dans le compte de gestion de Madame la trésorière Payeur.

Véritable bilan financier de l'ordonnateur, il lui permet de rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées (art. L. 2121- 31 du C.G.C.T.).

Introduction

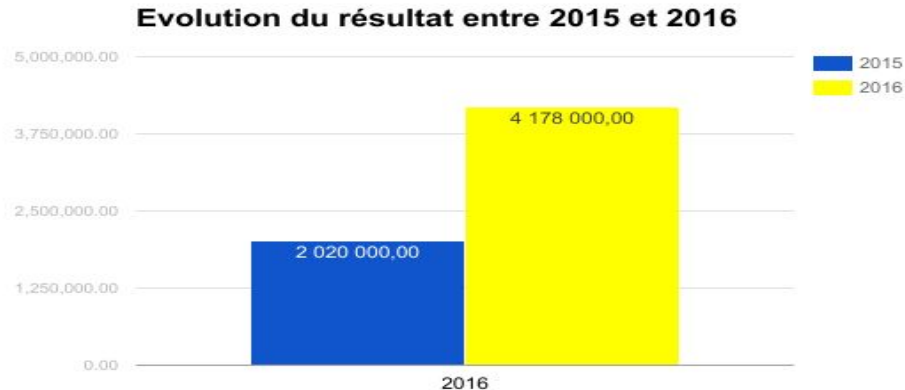
Le compte administratif 2016 traduit la poursuite de l'amélioration de la situation financière de la collectivité marquée par le respect des engagements pris lors du vote du budget primitif y afférent, soit :

- ✓ Le renforcement des taux d'épargne;
- ✓ La diminution de l'endettement;
- ✓ Un financement des investissements mieux structuré.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2016

UN RESULTAT EN HAUSSE EN 2016, + 2 M€

Dont + 657 000 € d'excédent de fonctionnement en 2016, grâce notamment à l'opération de transfert de la compétence "déchets" vers la communauté d'agglomération (+ 583 000 €).



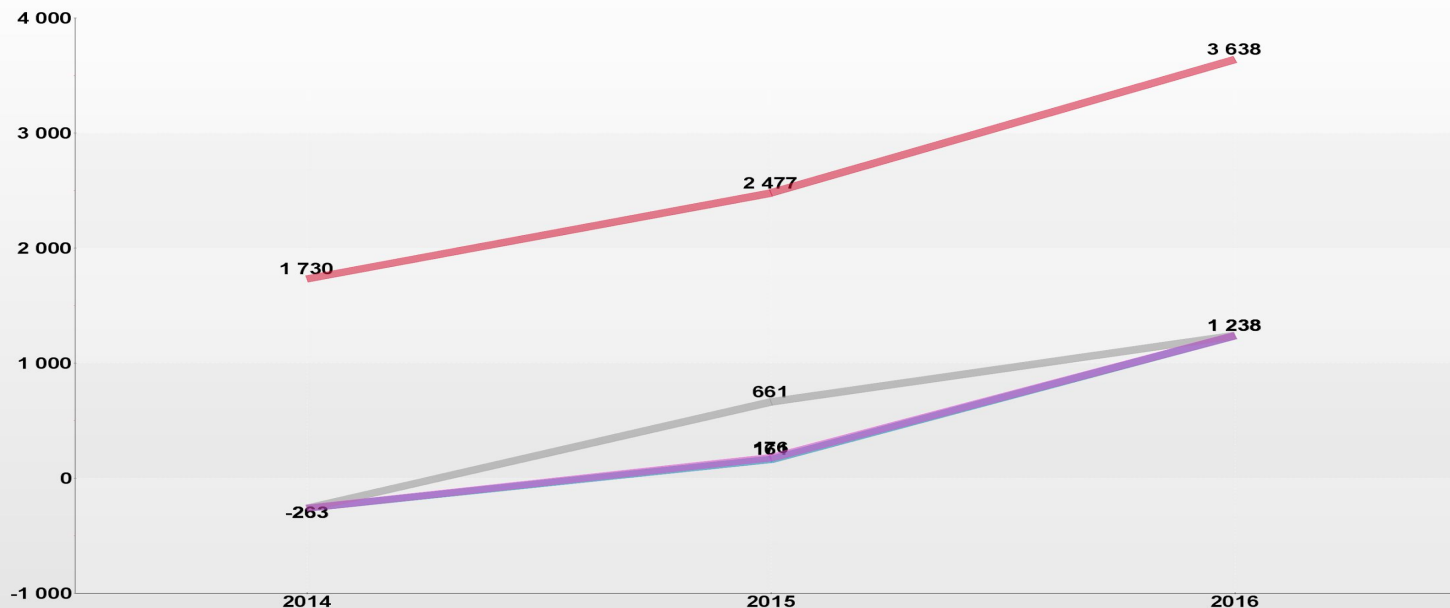
+ 657 300,00 € d'excédent de fonctionnement par rapport à 2015

- 1 316 000,00 € d'affectation du résultat en soutien à la section d'Investissement en 2016 par rapport à 2015

LES NIVEAUX D'ÉPARGNE

La reconstitution des niveaux d'épargne se poursuit

Les soldes d'autofinancement (ou d'épargne) en k€



■ CAF (Épargne brute)

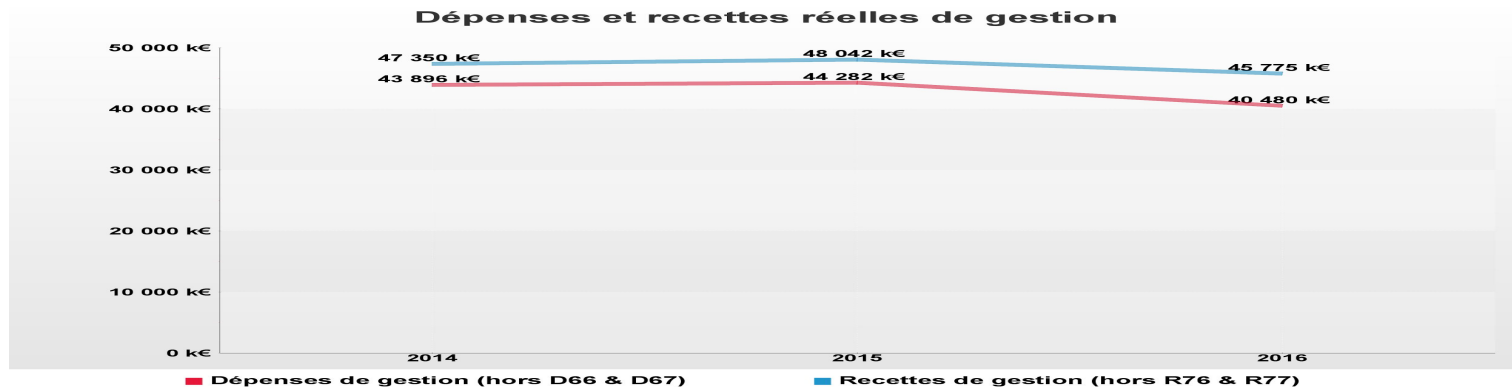
■ CAF Nette (Épargne nette)

■ CAF Nette (y.c. travaux en régie)

■ CAF Nette (y.c. cessions)

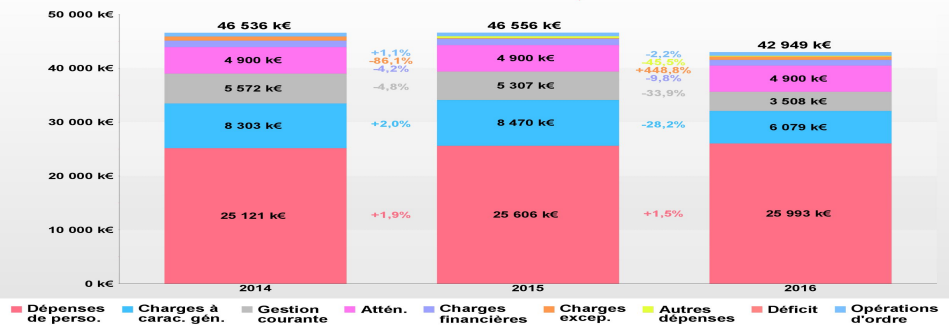
ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recul de l'effet ciseaux confirmé ...



Dépenses de fonctionnement (réelles et d'ordre)

Taux d'évolution annuel : -3,93 %



Recettes de gestion (hors R76 & R77)

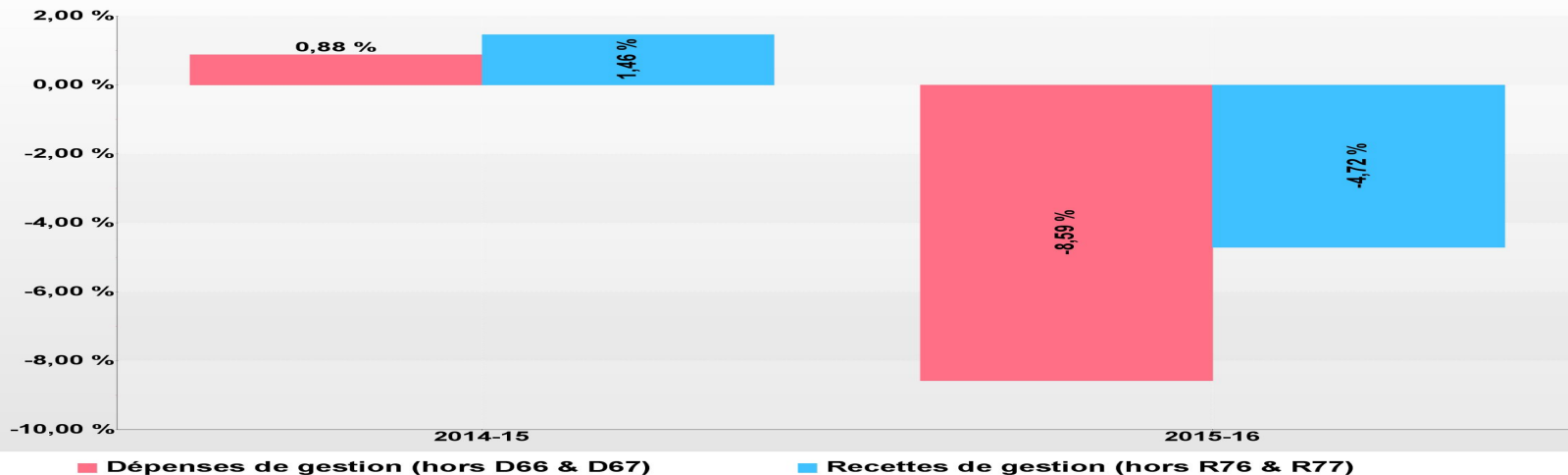
Taux d'évolution annuel : -1,68 %



ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Une évolution des dépenses et des recettes inédite, rythmée par la poursuite des opérations de transfert de compétences vers la communauté d'agglomération.

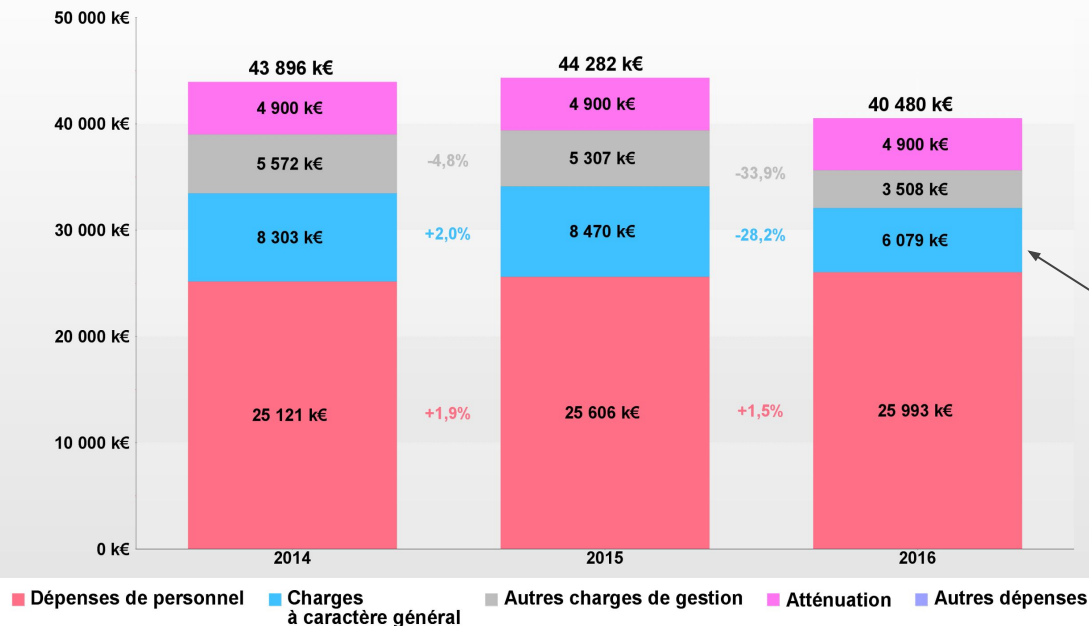
Évolution des dépenses et recettes réelles de gestion



ZOOM SUR LES DEPENSES DE GESTION REALISEES

Dépenses de gestion (hors D66 & D67)

Taux d'évolution annuel : -3,97 %



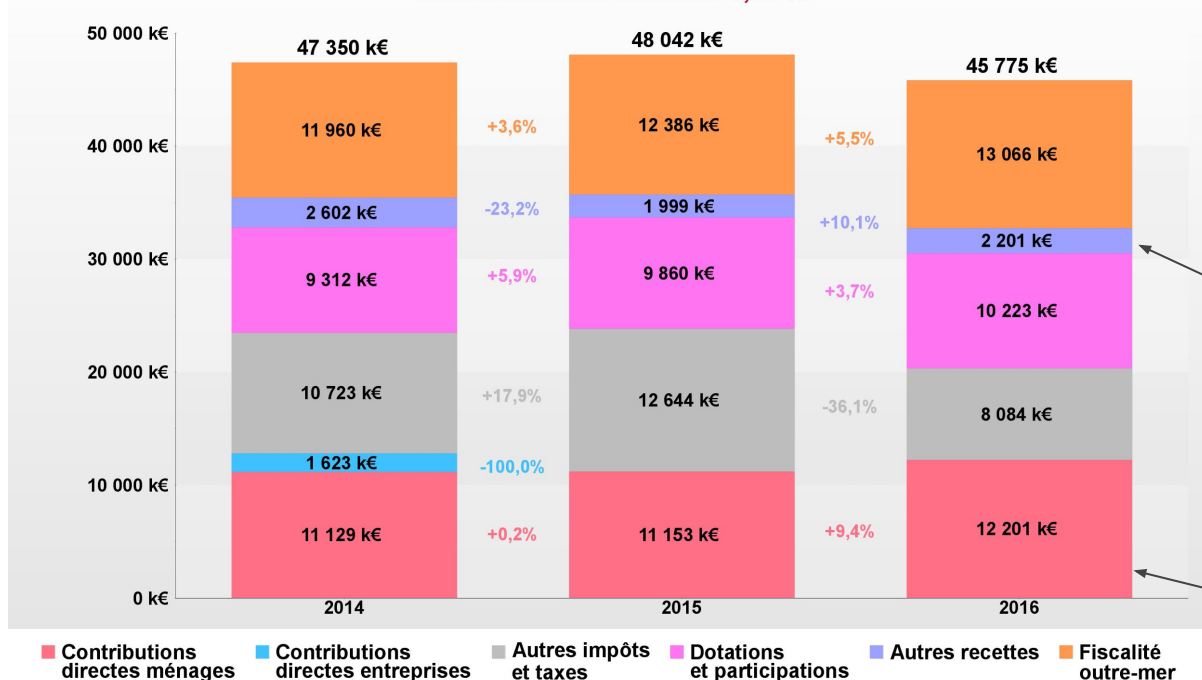
- 3 802 000, 00 € par rapport à 2015
dus aux opérations de transfert

500 000 € d'économies sur les charges à caractère général

ZOOM SUR LES RECETTES DE GESTION

Recettes de gestion (hors R76 & R77)

Taux d'évolution annuel : -1,68 %



- 2 267 000, 00 € par rapport à 2015
 dus aux opérations de transfert

+ 375 000 € de recettes de taxe de séjour par rapport à 2015

+ 375 000 € de recettes fiscales directes par rapport à 2015

LES INCIDENCES FINANCIERES DES TRANSFERTS DE COMPETENCES REALISEES ENTRE 2015 ET 2016

RECETTES TRANSFEREES A LA CARL

7 488 000 €

Taxe sur les ordures ménagères

5 127 000, 00 €

Cotisation économique territoriale

2 292 000,00 €

ATTRIBUTION DE COMPENSATION AU PROFIT DE LA COLLECTIVITE

2 668 000 €

CHARGES TRANSFEREES A LA CARL

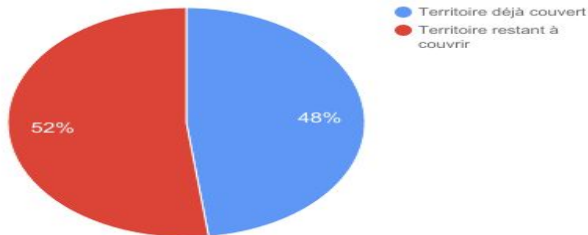
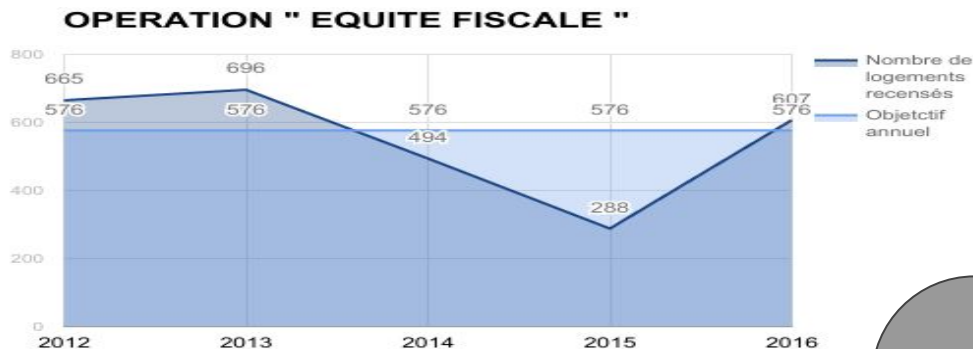
4 820 000 €

Charges compétences "Déchets" : 4 613 000 €

Charges compétences économiques : 0 €

Charges compétences "Transport" : 207 000 €

ZOOM SUR L'OPERATION "EQUITE FISCALE"



2 750 logements recensés et intégrés dans la base fiscale depuis 2012

2, 3 M€ de recettes nouvelles par rapport à 2011

500 000 € de recettes fiscales chaque année grâce à l'opération

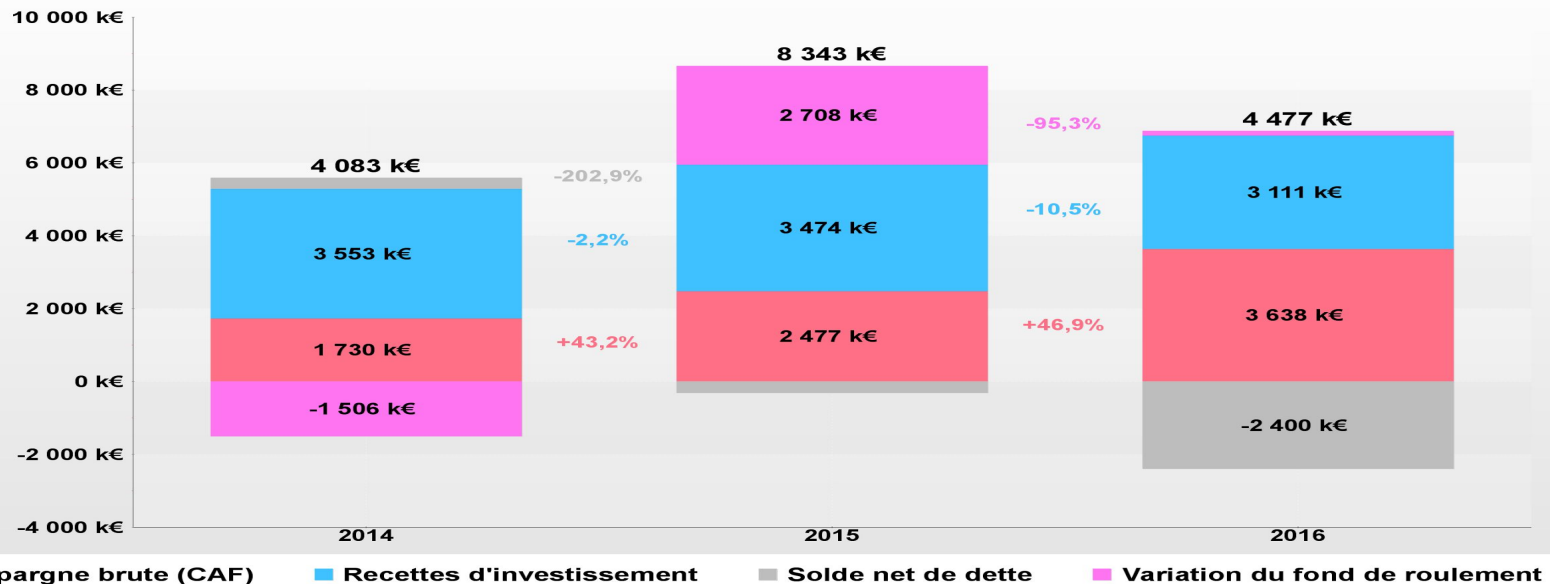
Secteurs déjà couverts :

Mascotte, Labrousse, Mathurin, Marcel, Réjoui, Goyave Barbes, Cocoyer, Blanchard, Leroux, Tassy, Monette, Bouliqui, Moro, Guiampo, Bois de Rose, Jacotière, Beaumanoire, Michaux 2, Kervenou Cocoyer, Bernard, Beline, Petit Havre, Mare Gaillard, Simonet, Les Salines, Saint Félix, Bellevue Sud, Belle Place, Digue Vieux Bertin, Michaux 1, Montauban, Bois Joli, Grand Bois, Champagne, Mitteau, Mora

FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS

Des équipements financés en priorité par des fonds propres et des subventions en 2016

Mode de financement

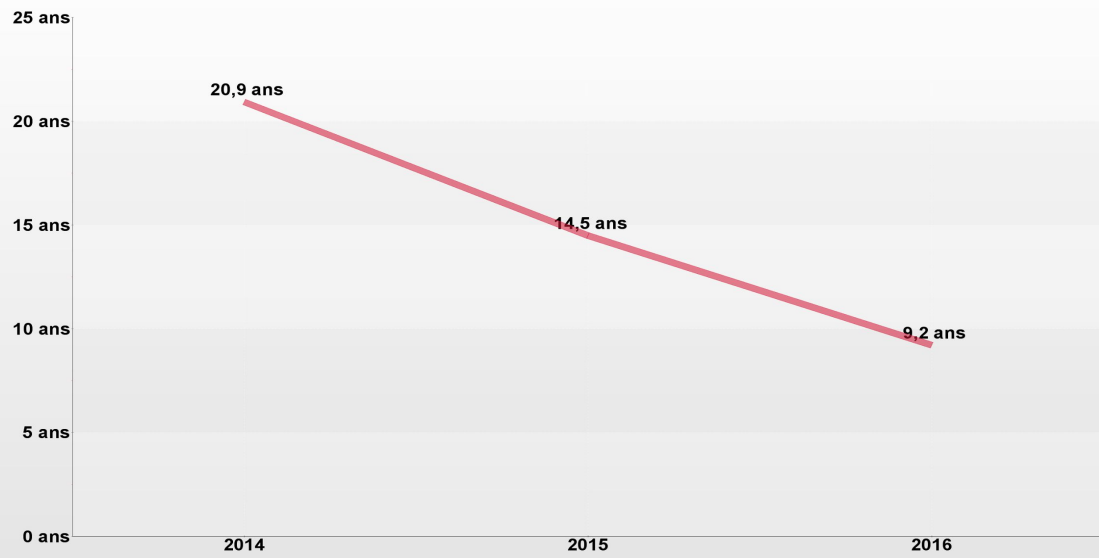


ÉTAT DE LA DETTE

Un désendettement qui se poursuit en 2016

- de 10 ans

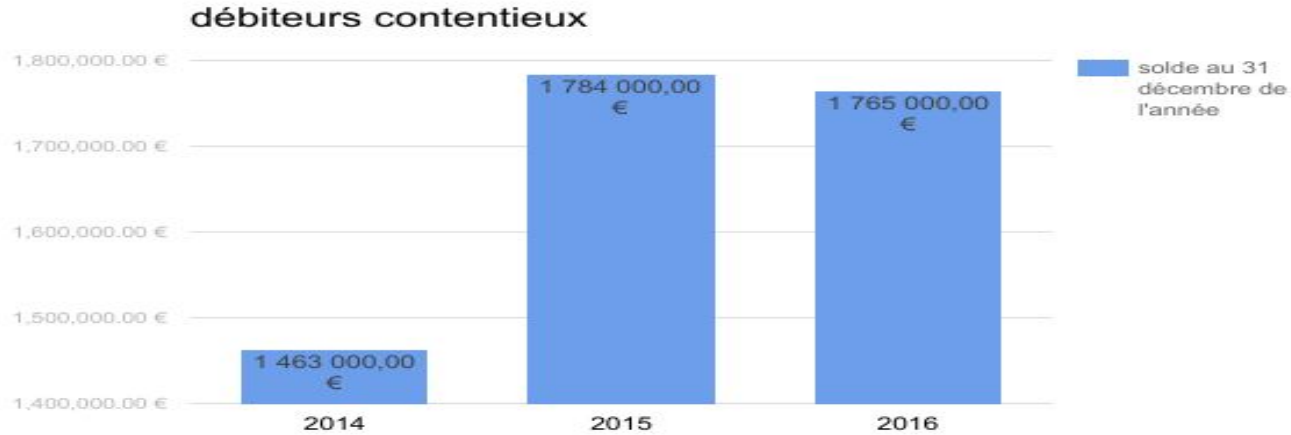
Capacité de désendettement



■ Capacité de désendettement (en années)

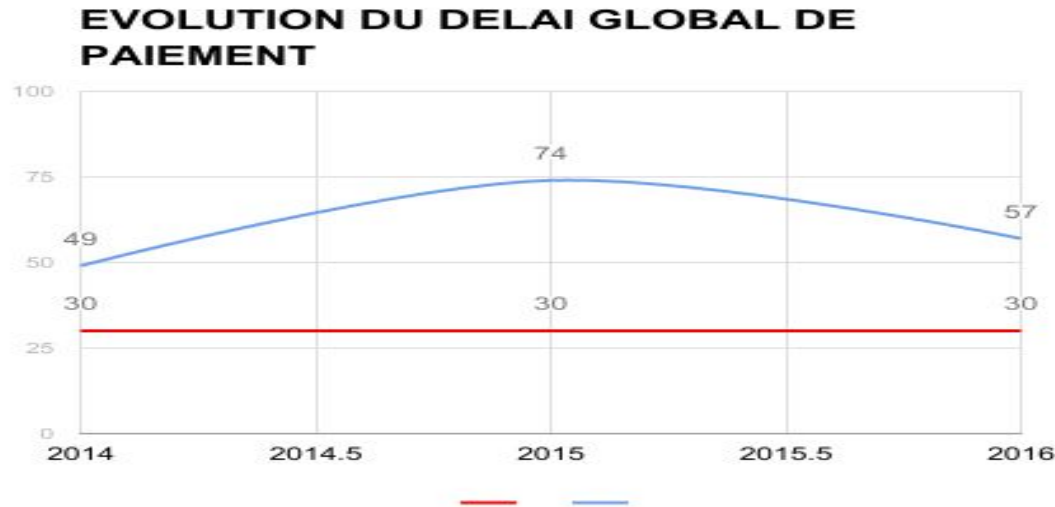
ÉVOLUTION DES RESTES A RECOUVRER

Des restes à recouvrer encore trop importants



ÉVOLUTION DU DELAI GLOBAL DE PAIEMENT

Un délai de paiement qui s'améliore par rapport à 2015, mais encore largement au dessus de la norme (30 jours)



CONCLUSION

L'analyse des comptes de la collectivité indique une amélioration notable de sa situation financière :

- Une reconstitution de ses marges de manoeuvre, particulièrement marquée par le renforcement de son niveau épargne;
- la poursuite du désendettement. Elle passe de 21 ans à moins de 10 ans;

CONCLUSION

— — —

Des points à améliorer :

- Renforcement du suivi des restes à recouvrer;
- Réduction du délai global de règlement des factures.

Des solutions correctives sont en cours :

- Mise en oeuvre d'une convention partenariale avec les services des Finances Publiques visant à améliorer la qualité comptable et permettant un allègement des contrôles de la dépense.
- Dématérialisation des procédures comptables.